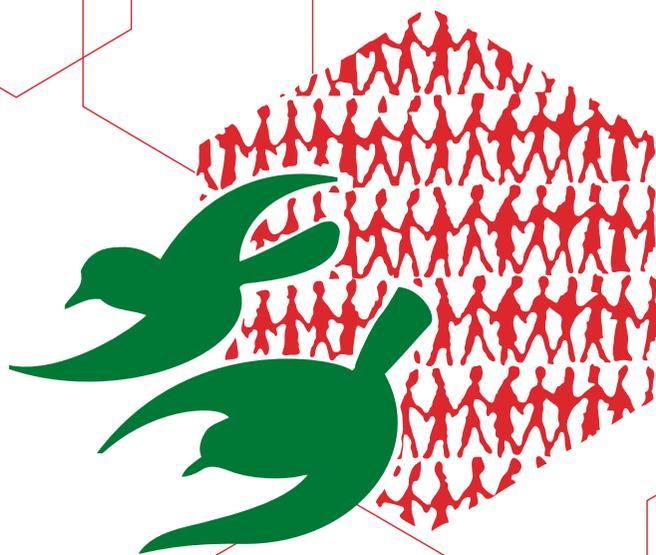


Croissance démographique et urbanisation

Politiques de peuplement et aménagement du territoire

Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Les interactions entre croissance démographique et urbanisation

Les exemples du Pacifique et du Sud marocain

Jean-Louis RALLU

Institut National d'Etudes Démographiques, Paris, France

Les causes immédiates qui ont poussé les hommes à se regrouper dans les agglomérations urbaines peuvent se classer, d'un point de vue mécaniste, en deux catégories : la répulsion des milieux de départ (ruraux à l'origine) et l'attraction des milieux d'arrivée. Le premier processus est à l'origine de tout déplacement d'un groupe de personnes allant fonder un nouveau hameau. Celui-ci peut devenir un village, une ville selon l'attrait qu'il exercera sur d'autres groupes (qui subissent aussi une certaine répulsion de la part du milieu qu'ils occupent).

Au-delà de ces deux principes, le titre de ce colloque semble vouloir, à raison, attirer l'attention sur un lien entre croissance démographique et urbanisation, et vu l'ordre des termes, le second dépendrait du premier. Cependant, la relation entre ces termes n'est sans doute pas univoque. Si la croissance démographique génère, dans certains milieux, une pression démographique qui peut devenir répulsive et facteur d'urbanisation, *l'urbanisation, à son tour, est un facteur de croissance démographique*. Cet aspect du phénomène urbain est souvent ignoré car on ne peut mesurer l'évolution de la population originaire des zones d'émigration. Arrivés en ville, les migrants se fondent dans la population urbaine dont on ne peut plus les distinguer que par le lieu de naissance et leurs enfants nés en ville ne peuvent plus être distingués du tout⁽¹⁾.

Les données que nous utilisons pour les îles Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie permettent de suivre l'évolution naturelle de la population d'origine wallisienne⁽²⁾. Les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie sont distingués dans les statistiques par deux critères : l'ethnie et le lieu de naissance ; cela permet de mesurer l'accroissement de la population wallisienne urbaine en distinguant l'immigration (par le lieu de naissance) et les naissances (d'ethnie wallisienne) en ville. L'analyse de ces données permet de mettre en lumière le rôle de l'urbanisation comme facteur d'accroissement de la population.

Nous étudierons d'abord le facteur répulsif qui recouvre en quelque sorte le premier sens de la relation entre croissance démographique et urbanisation et considérerons ensuite la croissance de la population urbaine et totale des Wallisiens qui recouvre la relation inverse. Nous montrerons par une rapide comparaison que ce phénomène n'est pas particulier

⁽¹⁾ Sauf à disposer, ce qui est très rare, de recensements ou d'enquêtes où les enfants des familles dont le chef est un migrant sont classés selon leur lieu de naissance.

⁽²⁾ Nous utiliserons ce terme pour désigner l'ensemble des Wallisiens et Futuniens.

au Pacifique mais se rencontre ailleurs dans le monde; pour cela nous avons choisi un exemple proche d'ici : le Sud marocain.

Notons d'abord que la migration des Wallisiens, des îles Wallis et Futuna vers la Nouvelle-Calédonie, entre deux T.O.M. (Territoires-d'Outre-Mer) du Pacifique, peut être considérée comme une migration interne, Nouméa représentant le milieu urbain francophone voisin des îles Wallis et Futuna. La fréquence des allers et retours de Wallisiens entre les îles et la Nouvelle-Calédonie confirme d'ailleurs cette interprétation.

I. - Le Pacifique

Les îles Wallis et Futuna ou pression démographique et urbanisation

Bien qu'en zone équatoriale (13° de latitude Sud) l'île Wallis est aride, parmi les plus arides des îles du Pacifique. Il n'y coule pas de rivière, mais il y a des lacs et des marécages. Le sol est pauvre, « basaltique altéré, avec une nette tendance à la latérisation... le quart seulement de la superficie d'ensemble est cultivable »⁽³⁾. De plus l'ensemble des terres cultivables n'est pas utilisé; l'ancienne cocoteraie, qui ne produit pratiquement plus, en occupe une part importante; des terres sont aussi à l'abandon (jachères ou friches) et attendent d'être vendues à la mission (1^{er} propriétaire foncier) ou à l'administration pour la construction d'églises ou de bâtiments. Si Wallis est une île basse (151 m), Futuna est une île haute (524 m) « étirée autour d'une chaîne montagneuse », de même que Alofi (416 m) aujourd'hui inhabitée. Futuna, bien que plus fertile que Wallis, a aussi des possibilités limitées, du fait de la non utilisation de certaines terres. Cependant, c'est de Wallis que partira la migration la plus importante.

Le développement économique de ces îles avant guerre reposait uniquement sur le coprah. La maladie du cocotier à Wallis, dans les années 1930, ferma l'île à l'exportation et cette activité a disparu. Elle disparut aussi à Futuna pour des raisons économiques, étant une source de revenus trop peu élevés. Les essais d'implantation du café, du poivre, de la vanille... ont échoué, de même que les tentatives de modernisation de la pêche ou de développement de l'artisanat.

Le traditionalisme décourage les initiatives individuelles et les élus locaux, comme l'ensemble de la population, se satisfont de la situation d'assistés procurée par la métropole. Ainsi, des pans entiers de la société vivent de l'agriculture vivrière et des apports d'argent de la métropole; la capacité des îles à vivre sur elles-mêmes ne progresse pas.

La population des îles Wallis et Futuna était de 6100 habitants environ au début du siècle et de 6500 en 1935 (tableau 1). A partir de là, commence une croissance rapide, au rythme de 2,1% en moyenne annuelle, portant la population, en 1953, à 9500 habitants. On peut considérer que c'était là la densité maximale supportable par les îles, compte tenu de leur mise en valeur et du niveau de l'aide extérieure. La densité atteignait 46 h/km² à Futuna et 38 h/km² à Wallis; l'île d'Alofi étant inhabitée, la densité d'ensemble était de 37 h/km². La densité sur les surfaces cultivables (mais pas toutes cultivées) à Wallis était environ quatre fois (cf. ci-dessus) plus élevée que la densité de l'île, soit 150 h/km².

Le premier indice de cette saturation nous est apporté par les migrations. Alors qu'il y avait très peu d'émigration avant 1950 - avec le caractère de « migration

⁽³⁾ Atlas des Îles et Etats du Pacifique sud. B. Antheaume et J. Bonnemaison, Montpellier et Paris, 1988.

TABLEAU 1.- POPULATION, NATALITÉ ET MORTALITÉ AUX ILES WALLIS ET FUTUNA

Recensement	Population		Total	Accroiss ¹ %	Natalité p. 1000	Mortalité p. 1000	Accroiss ¹ %
	Wallis	Futuna					
1904	4 536	1 550	6 086	+ 0,2			
1935	4 672	1 870	6 542	+ 2,1	40,4	18,2	2,2
1953	6 654	2 853	9 507	- 1,6	39,4 ⁽¹⁾	16,9	2,3
1961	5 381	2 945	8 326	0,0	40,2	12,0	2,8
1969	5 658	2 683	8 341	+ 1,1	38,9 ⁽²⁾	8,7	3,0
1976	5 855	3 140	8 995	+ 4,3	35,2 ⁽³⁾	7,9	2,7
1983	7 780	4 322	12 102				

(1) 1951
(2) 1972-1974
(3) 1975-1978

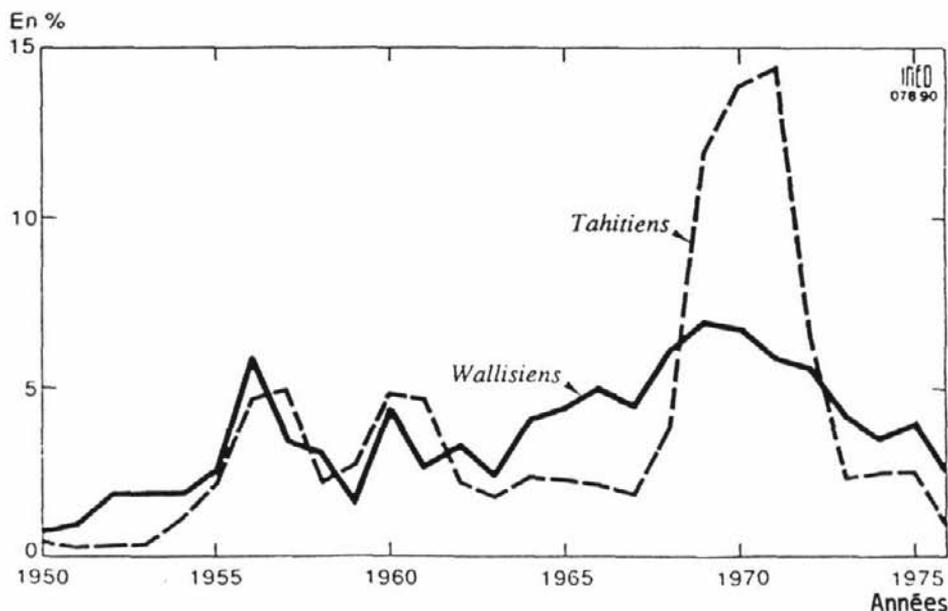
circulaire»⁽⁴⁾ fréquent dans le Pacifique : déplacements des hommes pour 1, 2 ou 3 ans dans le cadre de contrats de travail –, l'émigration devient très importante dans les années 1950 (tableau 2 et graphique 1). Les contrats de travail se multiplient, à destination des plantations de Vanuatu (à l'époque Nouvelles-Hébrides) et des mines de Nouvelle-Calédonie, et il se développe, parallèlement, une migration individuelle pour ces deux destinations, faisant tache d'huile : on fait venir des personnes de la famille étendue, des amis, et on s'établit durablement. L'aspect primordial du facteur répulsif apparaît bien dans les années 1950. Alors que la Nouvelle-Calédonie offrait peu d'emplois, de nombreux Wallisiens sont allés au Vanuatu prendre, dans un pays offrant peu de perspectives d'avenir, des activités agricoles, que pourtant ils évitaient à tout prix lorsqu'ils avaient d'autres possibilités. Ainsi, toutes les tentatives d'utiliser des Wallisiens sur les

TABLEAU 2.- MOUVEMENTS DE LA POPULATION DES ILES WALLIS ET FUTUNA (En effectifs)

Recensement	Accroissement		Migration déduite	Soldes avec N ^{lle} Calédonie	Soldes avec Vanuatu	Solde total	Différence (6) - (3)
	Intercensit.	Naturel					
1953	- 1 181	+ 1 854	- 3 055	- 1 635	- 765	- 2 400	- 655
1961	+ 15	+ 1 903	- 1 888	- 1 211	- 235	- 1 446	- 441
1969	+ 654	+ 1 921	- 1 267	- 1 353	+ 86 ⁽¹⁾	1 267	-
1976	+ 3 106	+ 1 993	+ 1 113	+ 363	+ 750 ⁽¹⁾	1 113	-
1983							

(1) Déduits.

(4) R. D. Bedford, *New-Hebridean Mobility, a Study of Circular Migration*. Australian National University, Canberra 1973.



Graphique 1. — Répartition par années d'entrée des Wallisiens et des tahitiens recensés en Nouvelle-Calédonie

exploitations agricoles en Nouvelle-Calédonie se sont soldées par des échecs. L'émigration est très importante; elle contrebalance un accroissement naturel de l'ordre de 2,3 %, et, au-delà, fait redescendre l'effectif de la population à 8300 habitants en 1961, puis maintient cet effectif jusqu'en 1969, malgré l'augmentation de l'accroissement naturel, qui atteint 2,8 % annuellement entre 1961 et 1969. La population augmente légèrement de 1969 à 1976, puis plus rapidement, lorsque l'indépendance de Vanuatu (1980) causera des retours et lorsque l'incertitude politique en Nouvelle-Calédonie freinera les départs, causant même quelques retours nets. De ce fait, l'accroissement de la population devient très important entre 1976 et 1983, atteignant 4,3 % annuellement. L'effectif de la population (12 100 personnes), est alors au-dessus de ce que le territoire peut supporter. En conséquence, les importations augmentent, passant de 5200 tonnes en 1979 à 11 700 en 1984⁽⁵⁾. En 1986, où la population est évaluée à 14 100 habitants, un plan d'urgence destiné à combattre l'isolement et à améliorer les équipements est adopté; il porte sur 50 millions de FF. entre 1986 et 1988. Non compris ce plan spécial, l'aide métropolitaine se montait à 5887 FF. par habitant en 1987.

Un premier aspect du facteur d'accroissement de la population que peut être la migration urbaine apparaît alors. Dans la société wallisienne restée rurale et traditionnelle, *la fécondité ne baisse pas*, comme le montre la fécondité légitime (tableau 3) non sujette aux modifications de la structure de la population par âge ou état matrimonial consécutives à l'émigration. En fait, il est avantageux d'avoir un grand nombre d'enfants. Cela permet de garder des enfants dans les îles, assurant la présence de la famille sur

⁽⁵⁾ Source : Institut d'Emission d'Outre-Mer.

TABLEAU 3.- TAUX DE FÉCONDITÉ DES WALLISIENS A WALLIS ET FUTUNA (p. 1000)

Age	Fécondité générale		Fécondité légitime	
	1972-1974	1974-1978	1972-1974	1974-1978
15-19 ans	52	44	752	568
20-24 ans	204	238	553	569
25-29 ans	321	331	606	574
30-34 ans	270	293	449	470
35-39 ans	188	204	298	318
40-44 ans	110	109	182	177
45-49 ans	17	4	24	6
I.S.F. ^(a)	5,82	6,12	10,6 ⁽¹⁾	10,6 ⁽¹⁾

(a) Indice synthétique de fécondité (naissances par femme).

(1) Descendance d'une femme mariée à 20 ans (naissances par femme).

les terres ancestrales et d'en envoyer à Nouméa d'où ils envoient en retour argent et biens de consommation (radio, télévision, etc.).

Ainsi, les îles Wallis et Futuna sont l'exemple d'un milieu où, la population ayant atteint le niveau maximum supportable, compte tenu des ressources existantes, il s'est développé une émigration contrebalançant pendant environ 17 ou 18 ans l'excédent naturel. Lorsque cette soupape de sûreté n'a plus fonctionné, pour des raisons extérieures, on a dû recourir à une aide accrue de la métropole. La saturation apparaît donc à l'origine de l'émigration, tout au moins lorsque celle-ci devient importante. En contrepartie *l'émigration permet le maintien des aspects fondamentaux du mode de vie traditionnel* (sans dédaigner les apports de la technologie moderne), notamment la vie sociale coutumière dans le cadre d'une fécondité élevée.

Les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie ou les composantes de l'explosion urbaine

90% des Wallisiens en Nouvelle-Calédonie résident dans l'agglomération de Nouméa (les autres sont principalement dans les centres miniers); ne disposant pas de données séparées pour cette agglomération, nous utiliserons les données de l'ensemble des Wallisiens en Nouvelle-Calédonie pour mesurer les deux facteurs de la croissance de la population urbaine des Wallisiens : la migration et les naissances « sur place », ce que permettent les données par lieu de naissance et ethnie disponibles pour les Wallisiens en Nouvelle-Calédonie.

Les flux migratoires des Wallisiens vers la Nouvelle-Calédonie ont suivi la conjoncture économique du nickel (mais moins sensiblement que ceux des Tahitiens (graphique 1) montrant à nouveau le rôle de la répulsion à l'origine de l'émigration des Wallisiens, cause de départs à peu près réguliers, et nombreux même, les années où la conjoncture est moins favorable. Pour les mêmes raisons, depuis le début de l'agitation en Nouvelle-Calédonie, les Wallisiens sont rentrés dans les îles dans une proportion beaucoup moins importante (1200 retours, mais un solde de 500 retours nets, entre 1976 et 1983 pour une population de 9571 personnes en 1976) que les Tahitiens (2300 retours, pratiquement non compensés par de nouvelles entrées, entre 1976 et 1983, pour une population de 6400 personnes en 1976).

L'analyse de l'accroissement total de la population des Wallisiens en Nouvelle-Calédonie selon ses deux composantes : migratoire et naturelle (tableau 4) montre la prédominance de la première au début de la migration. Cette prédominance de la compo-

TABLEAU 4.- MOUVEMENTS DE LA POPULATION WALLISIENNE EN NOUVELLE-CALÉDONIE
(Effectifs et taux)

Recensement	Accroiss ¹ total	Solde migratoire	Accroiss ¹ naturel		Taux d'acc ¹ p. 1000		Natalité p. 1000
			observé	déduit	migratoire	naturel	
1956	+ 1 800	+ 1 426		374	+ 97,0	25,4	
1963	+ 2 949	+ 1 023		1 926	+ 38,1	71,7	
1969	+ 3 622	+ 1 353	2 786	2 269	+ 24,9	51,3 ⁽¹⁾	55,4 ⁽²⁾
1976	+ 2 603	- 363	2 374	2 966	- 4,8	31,2 ⁽¹⁾	34,0 ⁽³⁾
1983							

(1) Observé
(2) 1972-1975
(3) 1976-1983

sante migratoire est d'autant plus importante que les premiers migrants furent des célibataires, principalement des hommes. Dans les années 1960, bien qu'encore pratiquement égale en effectif à celle des années 1950, l'émigration voit sa part relative diminuer au profit de l'accroissement naturel. Le taux d'émigration baisse du fait qu'un stock s'est constitué et que les couples formés en Nouvelle-Calédonie ou immigrés ont commencé à procréer. La structure de la population dans la deuxième décennie de la migration, très jeune, ne comptant pratiquement pas de personnes âgées et peu d'enfants, cause un *taux d'accroissement naturel très élevé (7% par an) et sans rapport avec les niveaux habituels de ce taux dans des populations où tous les âges sont représentés.*

La particularité de la structure de la population immigrée ne se limite pas à l'âge (cause d'un taux brut de natalité très élevé et d'un accroissement naturel très rapide) mais concerne aussi l'état matrimonial : les couples tendent à se former plus rapidement en Nouvelle-Calédonie en raison d'une meilleure conjoncture économique et on observe aussi une immigration de couples qui veulent assurer à leur famille un avenir plus ouvert que celui des îles d'origine. La proportion des femmes mariées est donc plus élevée en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis et Futuna ce qui causa longtemps une fécondité générale des Wallisiens plus élevée dans le premier T.O.M., alors que la fécondité légitime y était plus basse et en baisse rapide (tableau 3 et tableau 5). La fécondité générale des Wallisiens a connu une forte baisse après 1980.

Dès 10 à 15 années après le début de l'immigration, l'accroissement de la population urbaine wallisienne dû aux naissances sur place dépasse celui dû à l'immigration. L'importance souvent méconnue du premier facteur explique pour beaucoup l'explosion démographique des villes. Le phénomène est particulièrement important lorsqu'on le considère sous cet angle de l'effet marginal dans la population «immigrée». Au niveau, de l'ensemble de la ville, le stock des effectifs urbains rend ce phénomène moins sensible, mais on ne doit pas pour autant en sous-estimer l'importance.

Dans les années 1970, l'accroissement naturel de la population wallisienne en Nouvelle-Calédonie est encore de 5%. Le taux d'immigration est devenu très faible (2,5%),

TABLEAU 5.- TAUX DE FÉCONDITÉ DES WALLISIENS EN NOUVELLE-CALÉDONIE (p. 1000)

Age	Fécondité générale				Fécondité légitime	
	1972-1974	1974-1978	1981-1982	1983	1972-1974	1974-1978
15-19 ans	67	71	29	30	373	605
20-24 ans	428	347	209	207	583	458
25-29 ans	484	366	263	239	498	356
30-34 ans	401	305	221	155	406	308
35-39 ans	255	199	126	116	256	213
40-44 ans	140	86	85	38	151	94
45-49 ans	20	2	5	5	23	2
I.S.F. ^(a)	8,98	6,88	4,69	3,95	9,6 ⁽¹⁾	7,2 ⁽¹⁾

(a) Indice synthétique de fécondité (naissances par femme).
(1) Descendance d'une femme mariée à 20 ans (naissances par femme).

bien que les entrées nettes soient encore importantes. La période 1979-1983 voit le courant migratoire s'inverser pour les raisons que nous avons dites. Cependant, l'accroissement naturel reste « gonflé » par une structure de population encore jeune. La fécondité n'a baissé de manière importante que récemment.

L'accroissement total de la population wallisienne en Nouvelle-Calédonie est très important. L'effectif a plus que doublé au cours des sept premières années de la migration importante (1956-1963), et double encore au cours des six années suivantes (1963-1969). En vingt-sept années (1956-1983), la population a été multipliée par plus de 10.

La composition selon le lieu de naissance de la population wallisienne en Nouvelle-Calédonie évolue rapidement (tableau 6). Voisine de 100% dans les premières années de la migration, la proportion de la population née à Wallis et Futuna diminue rapidement. Malgré la quasi-constance du flux entrant et malgré une baisse de la fécondité des migrants, la population immigrée en Nouvelle-Calédonie ne représente que la moitié de la communauté wallisienne dans ce territoire 25 ans après le début de la migration, et seulement 38 % cinq ans plus tard. Ainsi, le lieu de naissance seul, une génération après le début de la migration, donne une évaluation de la population wallisienne urbaine inférieure de plus de moitié à la réalité.

TABLEAU 6.- POPULATION WALLISIENNE EN NOUVELLE-CALÉDONIE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

Recensement	Nés à Wallis et Futuna		Nés en Nouvelle-Calédonie		Total
		%		%	
1956	1 094	93,3	78	6,7	1 172
1963	2 067	69,8	811	27,4	2 961
1969	3 430	57,7	2 267	38,1	5 949
1976	4 351	45,5	4 770	49,8	9 671
1983	4 660	38,3	7 047	57,9	12 174

Population totale des Wallisiens ou l'effet de l'urbanisation sur la croissance démographique

L'accroissement de la population wallisienne totale, à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie, a été très important depuis 1953, causant une multiplication des effectifs

par 2,4 en 30 ans, avec un effectif de 24 000 personnes en 1983. *Peut-on dire que, sans la migration, la population wallisienne n'aurait pas pu atteindre ce chiffre ?* Si la récente augmentation des effectifs à Wallis et Futuna a causé le déclenchement des aides de la métropole mentionnées, on ne peut imaginer une population de 28 000 à 29 000 habitants en 1989 dans ces îles, correspondant à une densité de 110 h/km². Bien que ce chiffre ne soit pas en lui-même impossible, il représente néanmoins une densité élevée pour le Pacifique, notamment pour les îles présentant un milieu semblable et ayant la même histoire démographique récente (cf. ci-dessous) : les Iles Cook, 71 h/km², Niue, 10 h/km². On ne rencontre, dans le Pacifique des densités supérieures à 100 h/km² que dans des îles plus développées (Samoa américaines, Micronésie sous tutelle américaine, Tonga et Tahiti) ou dans de toutes petites îles (Tuvalu, Nauru, Tokelau). En tout cas, les responsables des ministères ne l'imaginent pas et parlent d'intégrer les Wallisiens de Nouvelle-Calédonie dans ce territoire, quel qu'en soit l'avenir politique, ou de les faire venir en métropole. Les ressources actuelles des îles et les aides que la métropole est prête à accorder ne font pas envisager d'autre solution. Ainsi, on peut dire que la migration a permis un accroissement de la population supérieur à ce qu'il aurait été en l'absence de migration. Si cet exutoire n'avait pas existé, l'Eglise catholique de Wallis et Futuna, malgré sa toute puissance, aurait dû accepter d'introduire dans les îles des méthodes de contrôle de la fécondité, car un milieu insulaire n'autorise pas une croissance infinie de la population.

Ce type de migration, principalement urbaine, lié d'abord à la pression démographique dans le milieu d'origine, permettant le maintien d'une forte fécondité en zone rurale et un accroissement important de la population originaire totale, n'est pas limité au cas de Wallis et Futuna.

De nombreuses îles ou archipels du Pacifique ont vu, au cours des dernières décennies, leur population régresser (Niue, Iles Cook) stagner (Tokelau) ou croître beaucoup plus lentement que l'accroissement naturel (Samoa américaines et occidentales, Tonga, Tuvalu) du fait d'une importante émigration vers la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis principalement. Ces populations comptent, comme les Wallisiens, des communautés émigrées parfois égales (Samoa américaine) ou supérieures (Iles Cook, Niue, Tokelau) en nombre à la population restée dans les îles d'origine.

Ces situations sont-elles uniquement représentées dans le Pacifique ou d'autres courants migratoires dans le monde obéissent-ils aux mêmes règles ? Pour le savoir, nous avons choisi d'étudier brièvement quelques provinces du Sud marocain et plus particulièrement la province de Tiznit.

II.- Le Souss marocain

Une oasis est une île dans le désert

Dès 1960, la plaine du Souss, avec 39 h/km²⁽⁶⁾, était plus densément peuplée que la moyenne du Maroc. La densité agricole était très élevée, atteignant 182 h/km² cultivé, ce qui est 2 ou 3 fois plus élevé que dans beaucoup de plaines du Maroc. La raison

(6) D. Noin. *La population rurale du Maroc*. PUF, Paris, 1970.

en était d'importantes superficies utilisées en agriculture irriguée. Néanmoins, les terres du Sud avaient « une forte charge d'habitants ». Dans la région de Tiznit, où l'agriculture irriguée était réduite, faute d'eau, « l'émigration des hommes vers les villes ou vers l'Europe constituait une ressource indispensable ». En 1966, l'émigration temporaire, que l'on peut rapprocher des migrations circulaires dans le Pacifique, touchait 13,9 % des « hommes valides » dans la plaine du Sud⁽⁶⁾. Ce type de migrations était d'ailleurs caractéristique des Soussi dans les années 1960. Le taux d'accroissement, en 1962, dans cette région, était de 2,3 %. Ainsi, le Souss marocain présente vers 1960 une image très semblable à celle des îles Wallis et Futuna : ressources limitées, densité élevée et un accroissement démographique important. La première réponse à cette situation dans les régions les plus surchargées d'hommes est la migration temporaire, comme elle se pratiquait dans le Pacifique. Notons ici que le Haut-Atlas et l'Anti-Atlas présentent, dès le début du siècle, des densités élevées et une émigration importante, les estimations de la densité à la fin du XIX^e siècle y sont voisines de celles observées en 1960⁽⁶⁾.

La comparaison de la population par cercles et par communes dans la province de Tiznit aux recensements de 1960, 1971 et 1982 (tableau 7) montre, pour un grand nombre de communes, une stagnation des effectifs, dès 1960, dans le cercle d'Anezi et surtout dans celui de Tafraoute. Entre 1971 et 1982, la stabilité s'étend à quelques communes du cercle d'Ifni ou fait place à une régression dans le cercle de Tafraoute. Plus généralement, tous les cercles de la province de Tiznit connaissent, entre ces trois recensements, un accroissement inférieur à celui de l'ensemble de la population marocaine (multipliée par 1,32, puis 1,33 sur les deux périodes intercensitaires).

La fécondité dans la province rurale de Tiznit, en 1982⁽⁷⁾, était restée élevée (6,13 naissances par femme) et montrait même une légère tendance à la hausse. Ainsi, on voit la situation de nombreuses communes de cette province se poursuivre sur le modèle de Wallis et Futuna, avec une fécondité qui reste élevée et une stabilisation ou même une régression de la population du fait de l'émigration.

Si, au niveau de la province, le phénomène n'est pas aussi net qu'à Wallis, c'est dû à la présence de villes : Ifni et surtout Tiznit qui attirent une partie des migrants ruraux, mais sans réussir à retenir l'ensemble de la population de la province. Ainsi, l'exemple du Maroc nous fait rencontrer une nouvelle notion, absente à Wallis et Futuna, celle de ville étape ou de centre urbain insuffisamment attractif pour retenir l'ensemble de la population. Ifni présente même un taux de migration nette négatif (- 0,4 p. 1000 puis - 7,5 p. 1000 en 1960-71 et 1971-1982 respectivement⁽⁷⁾). Tiznit connaît une immigration nette importante (11,9 p. 1000 puis 37,7 p. 1000). Notons alors le rôle des définitions de l'urbain sur l'évolution de cette population à Tafraoute. Une population urbaine y est définie à partir de 1971 et son accroissement en 1982 est important, bien que l'ensemble de la population de ce cercle diminue. Il est vrai que les effectifs urbains sont très peu nombreux (994 personnes en 1971 et 1540 en 1982).

Ce qui nous fait penser que Ifni et aussi Tiznit sont des villes étapes est le fait que la fécondité n'a pas le temps d'y baisser. La fécondité de la province urbaine est de 6,07 naissances par femme, soit pratiquement égale à celle du rural, et montre une

⁽⁷⁾ Situation démographique régionale au Maroc. Centre d'études et de Recherches Démographiques, Rabat, 1988.

TABLEAU 7.- EVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1960 A 1982
DANS LA PROVINCE DE TIZNIT (MAROC)

	1960-1971	1971-1982
MAROC (total)	1,323	1,328
PROVINCE DE TIZNIT		
<u>COMMUNES</u>		
Municipalité d'Ifni	1,287	1,186
CERCLE D'ANEZI		
Anezi	1,13	1,10
Arbaa Aït Ahmed	1,14	1,14
Tirhmi	1,19	1,19
Tizourhane	1,04	1,00
Tlata Ida Gougmar	1,11	1,09
Zaouia Sidi Ahmed ou Moussa	1,17	1,26
Total du cercle	1,12	1,11
dont :		
POPULATION URBAINE	-	-
POPULATION RURALE	1,12	1,11
CERCLE D'IFNI		
Arbaa Sahel	1,19	1,25
Mesti	-	1,02
Sbouya	-	0,85
Tiourhza	-	1,14
Tnine Amellou	-	1,09
Total du cercle	-	1,09
dont :		
POPULATION URBAINE	-	-
POPULATION RURALE	-	1,09

très faible tendance à la baisse. Notons ici que, dans la province de Guelmim, la fécondité en zone urbaine est plus élevée qu'en zone rurale.

La province de Tiznit n'est pas un cas unique et on peut trouver *maints exemples de rural profond où la fécondité reste élevée et où la population stagne*. La province de Taroudant présente aussi des centres urbains ne retenant pas la population, mis à part dans le cercle de Ouled Teina. La connaissance de l'environnement urbain, de ses ressources et des activités qu'il propose, serait nécessaire pour caractériser les villes intermédiaires et affiner la notion de villes étapes, et ses relations avec l'évolution de la

TABLEAU 7 (suite)

CERCLE DE TAFRAOUTE		
Had Afella Irhir	1,03	0,80
Had Tahala	0,96	0,73
Khemis Ait Oufka	1,08	0,93
Tafraoute	0,99	0,88
dont :		
Centre de Tafraoute	-	1,55
Population rurale	-	0,76
Tlata Tasirte	1,05	0,73
Tnine Tarsouate	1,13	0,74
Total du cercle	1,04	0,81
dont :		
POPULATION URBAINE	-	1,55
POPULATION RURALE	1,04	0,79
CERCLE DE TIZNIT		
Centre autonome de Tiznit	1,48	2,01
Arbaa Ersmouka	1,32	1,07
El Maader El Kebir	1,24	1,09
Had Reggada	1,24	1,14
Sebt Bounaamane	1,23	1,18
Tnine Aglou	1,30	1,12
Total du cercle	1,43	1,28
dont :		
POPULATION URBAINE	1,48	2,01
POPULATION RURALE	1,26	1,14
CERCLE DE TLATA AKHSASS		
Ait Erkha	1,19	1,35
Jemma N' Tirhirte	1,19	1,22
Tlata Akhsass	1,17	1,19
Total du cercle	1,18	1,24
dont :		
POPULATION URBAINE	-	-
POPULATION RURALE	1,18	1,24
TOTAL DE LA PROVINCE	1,202	1,130
dont :		
POPULATION URBAINE	1,349	1,561
POPULATION RURALE	1,098	1,085

fécondité. Nous n'avions pas ces données à notre disposition lors de la rédaction de ce papier⁽⁸⁾.

Des données distinguant l'origine et « l'ethnie » des migrants, du type de celles disponibles pour les Wallisiens, permettraient de poursuivre ces analyses par des développements sur le rôle des migrants ruraux dans la croissance du milieu urbain voisin et de mesurer l'attraction de celui-ci.

Conclusion

Le monde – en dehors des pays à faible fécondité – ne manque pas d'exemples de zones rurales où la fécondité reste élevée et où la population ne croît pas ou peu du fait d'une émigration importante. La pression démographique dans les îles, les oasis, mais aussi les vallées de montagne, sur les hauts plateaux, etc. nécessite souvent une émigration importante et est le facteur répulsif à l'origine de beaucoup de départs. La croissance démographique pousse donc bien à l'émigration et à l'urbanisation.

Les données selon le lieu de naissance et l'ethnie pour les Wallisiens en Nouvelle Calédonie ont permis de mesurer l'effet de la migration des ruraux sur la croissance de la population urbaine dans sa composante migratoire et dans sa composante naturelle dont l'effet marginal est très important et qui dépasse la première une quinzaine d'années après le début du courant migratoire, même si celui-ci est continu.

Cette étude a aussi montré que la migration a permis à la population d'atteindre un chiffre qu'elle n'aurait sans doute pas atteint en l'absence de migration, vu la limitation des ressources dans le milieu d'origine. Ainsi, en retour, l'urbanisation est un facteur de croissance démographique.

A l'opposé de l'idée reçue que la migration vers les villes transforme des ruraux à forte fécondité en urbains à faible fécondité et contribue à réduire l'accroissement de la population, il apparaît que l'émigration permet le maintien de la forte fécondité en zone rurale et favorise l'accroissement de la population. Maintenir les populations en zone rurale les obligerait à réduire leur fécondité. Le problème est que, compte tenu de l'inertie des phénomènes démographiques, la limitation de la fécondité devrait intervenir une trentaine d'années avant la saturation.

⁽⁸⁾ Notons que, récemment, le développement de l'irrigation a accru les surfaces cultivées dans le Sud marocain et permis le retour de migrants, montrant qu'il existe des possibilités d'accroître le rendement économique et la densité démographique et de renverser le sens des migrations de la campagne vers la ville.